

5782
64

Dufour

Lacken -

16 juillet 1929.

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 13 juillet. Je désirerais grandement pouvoir vous faire entrer dans nos musées et croyez bien que nous pourrions vous y occuper, seulement la loi de cadenas empêche la création de nouvelles places. Je ne puis pas vous donner de l'espoir, à moins que vous n'obteniez du Ministre lui même qu'il vous nomme commis aux Musées. Si vous avez des appuis, vous pourriez essayer de ce côté là.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur R. Dufour

chez M. Stanley - T. Cross

Purnode. (Namur)

Parmoor, le 13 Juillet 29

Monsieur le Conservateur,

Je me permets de venir vous déranger une fois encore au sujet de ma situation

Vous vous rappelez probablement que vous aviez bien voulu me faire entrevoir la possibilité, sans aucune certitude cependant, d'obtenir une place dans les Musées situés sous votre direction. — Comme les circonstances ne s'y sont probablement pas prêtées jusqu'à maintenant, je crois utile de vous rappeler que j'attendrai 40 ans le 25 de ce mois. — C'est, je crois, la limite d'âge où l'on est admis au service de l'État. — Je vous serais donc infiniment reconnaissant de me faire savoir si je dois renoncer définitivement à obtenir un emploi sous votre direction. — Cela me permettrait d'orienter mes recherches dans un autre domaine, car comme je tenais énormément à entrer dans le service des Musées, je n'avais fait aucune autre démarche jusqu'à maintenant. —

Permettez-moi cependant de vous préciser encore une fois bien exactement ce que

je désirerais obtenir :

Une place modeste, se rapprochant de la profession de bibliothécaire, de secrétaire, d'employé aux écritures, ou autre, même s'il ne s'agissait que d'un travail de quelques heures par jour et d'un traitement très minime, me suffirait à condition que ce soit une place stable. — Je pourrais suppléer à l'insuffisance des appointements par divers travaux particuliers que j'ai parfois l'occasion de faire chez moi.

S'il n'y a réellement rien pour moi dans votre administration, je me permets quand même de faire appel à votre bienveillance, bien que je n'y aie en réalité aucun droit, pour me signaler parmi les nombreuses relations que vous possédez, les personnalités à qui je pourrais m'adresser.

Je pourrais rendre certainement de sérieux services à des intellectuels :

bibliophiles, écrivains, conférenciers, artistes, médecins, libraires, etc. à des conditions très avantageuses. —

Pour terminer, et quelle que soit la situation que j'occuperai dans la suite, je puis me recommander également pour tous travaux d'écriture ou de photographie que je pourrais exécuter en supplément. —

Je vous prie d'excuser mon insistance, mais j'espère que vous la comprendrez. — Habitant avec ma mère, qui est dans sa 75^e année, et à laquelle je désire donner tous les soins et toutes les satisfactions possibles, tout en m'assurant à moi-même un peu de tranquillité pour l'avenir, j'aurais voulu trouver une situation un peu moins abrutissante et aléatoire que celle que j'occupais à la Cie Koolak. —

(Quoi qu'il arrive, Monsieur le Conservateur, je vous prie d'agréer

l'assurance de ma profonde
reconnaissance et de ma haute
considération. -

Respectueusement

11. Rue Paul-Janson
Laeken.

P.S. Je suis pour quelques jours à
la campagne chez M. Stanley T. Cross.

à Turnhout. (Prov. de Namur).

merci je puis me rendre immédiatement
à Bruxelles sur convocations. -

10 mai 1929.

Monsieur,

Si je ne vous ai pas répondu plus tôt, c'est que j'ai réfléchi tout un temps au sujet de la possibilité de prendre quelqu'un à l'essai, même sans rétribution. Nous avons bien des collaborateurs scientifiques libres, qui ne sont pas rétribués, mais je ne puis me résoudre à vous faire faire le moindre travail si je n'ai pas l'assurance de pouvoir vous attacher définitivement au service des Musées.

Je fais des instances à ce propos, mais aussi longtemps que la loi de finances empêche la création de nouvelles places, je suis lié au système en vigueur.

J'ose espérer pouvoir vous donner de bonnes nouvelles sous peu.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Dufour

rue Paul Janson, 11,

Laeken.

Laeken, le 9 Mai 1929

Monsieur Leo Van Puyvelde
Conservateur en chef des Musées
7 rue Vilain XIIII
Bruxelles.

Monsieur le Conservateur,

Disposant de loisirs pendant un certain temps, je m'étais permis, le 16 Avril dernier, de vous envoyer une lettre où je me mettais à votre disposition pour exécuter, sans aucune rétribution bien entendu, les travaux que vous auriez bien voulu me confier, soit au Musée, soit chez moi.

N'ayant reçu aucune nouvelle à ce sujet, je me permets de venir vous réitérer mon offre. Au cas où ma lettre ne vous serait pas parvenue, comme je l'avais écrite à la machine et en avais conservé un double, je tiens cette copie à votre disposition.

Espérant que vous aurez la bonté de m'envoyer un mot à cet effet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conservateur, avec tous mes remerciements, l'assurance de ma haute considération



11 rue Paul Janson Laeken.

Laeken, le 16 Avril 1929

Monsieur le Conservateur,

A la suite de l'entretien que vous m'avez fait l'honneur de m'accorder le mois dernier, au sujet de ma demande d'emploi dans le service des Musées, je me permets de venir vous prier d'examiner la proposition ci-dessous, qui pourrait peut-être vous agréer.

Comme je vais, à partir du 20 avril prochain, disposer de mes 15 jours de congé annuels, je serais très heureux de pouvoir me mettre à votre disposition pour exécuter les travaux qu'il vous plairait de me confier, soit au Musée, soit même chez moi. Ceci, bien entendu, sans aucune rétribution et dans le but de vous permettre de juger de quelle façon je pourrais vous être le plus utile si, dans la suite, j'avais l'honneur d'être admis à faire partie de votre département.

Après mon congé, c'est à dire après le 5 mai, je pourrais continuer à vous consacrer deux ou trois journées par semaine, dans les mêmes conditions et dans le même but, ceci jusqu'à ce j'aie trouvé une nouvelle position stable, soit chez vous, ce qui est mon plus vif désir, soit autre part si c'est impossible.

Quoi qu'il en soit, je crois utile de vous énumérer à nouveau les principaux points au sujet desquels je pourrais peut-être vous être utile:

Ayant obtenu, en octobre dernier, avec grande distinction, mon diplôme de bibliothécaire officiel, j'ai dû particulièrement travailler certaines branches comme les différents systèmes de classement sur fiche et l'étude complète du livre: papier, imprimerie, illustration, procédés de reproduction, édition, reliure.

J'ajouterai qu'ancien dessinateur-illustrateur et graveur moi-même, élève de M.M. Montald, Richir, Titz, Vermeylen, Combaz, à l'Académie des Beaux-Arts, si les circonstances m'ont forcé d'abandonner le dessin depuis de nombreuses années, il m'en est resté cependant de solides notions théoriques.

J'ai beaucoup fouillé les bibliothèques, et j'en ai même classé complètement de très importantes. J'ai le goût et le respect du livre depuis mon enfance, car j'appartiens à une famille de bibliophiles.

Au point de vue pratique, je puis prendre rapidement des notes en sténo, les classer, les rédiger, les transcrire à la machine ou à la main, calligraphiquement même, comme c'est parfois nécessaire.

En photographie, j'ai pratiqué particulièrement la reproduction des documents, avec toutes les méthodes modernes actuelles, emploi des écrans sélecteurs, etc. Je sais tirer d'une mauvaise gravure un bon cliché de projection sur plaque ou sur film.

Je possède chez moi un matériel complet de travail: machine à écrire (grands et petits caractères), appareils photographiques, etc. que je me ferais un plaisir d'employer à votre service.

Je me tiens donc à votre disposition, ou éventuellement à celle de votre secrétaire, Monsieur Laes. Je puis vous assurer que ce sera avec une très vive satisfaction personnelle que j'exécuterai, soit au Musée, soit chez moi, les travaux que vous voudrez bien me confier.

En attendant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conservateur, l'assurance de ma haute considération.

Rob. Dufour.

11 rue Paul Janson, Laeken.

Sacken, le 19 mars 1924
11. Rue Paul-Janton.

Monsieur le Conservateur,

Je suis en possession de votre lettre
du 19 mars et vous remercie de la
bienveillante attention que vous avez
bien voulu accorder à ma demande.

Je me permettrai donc de me
présenter à votre cabinet samedi matin
vers neuf heures. —

Veillez agréer, Monsieur le
Conservateur, l'assurance de ma
haute considération.

R. Dufour

19 mars 1929.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre et j'ai encore parlé de vous aujourd'hui, avec M. Bacha.

Ce me sera un plaisir de vous recevoir. Voudriez-vous avoir l'obligeance de vous présenter à mon Cabinet, samedi prochain, de préférence vers 9 heures.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

Monsieur Dufour

rue Paul Janson, II,

Laeken.

Lacken, le 17 Mars 1929

Monsieur le Conservateur.

A la suite d'une entrevue avec Monsieur Eugène Bacha, dont j'ai été l'élève, je me permets, sur son conseil, de venir faire appel à votre bienveillance pour examiner ce qui suit :

Employé depuis plusieurs années à la ^{Co} photographique Kodak, je désirerais changer de situation pour des raisons strictement personnelles, mais d'une réelle nécessité. — Je vous donc vous prie de bien vouloir juger si, étant donné les connaissances que je possède et que je me permets de vous exposer ci-dessous, il ne me serait pas possible de remplir un emploi dans l'une ou l'autre de vos différents services. —

Je suis âgé de 39 ans, célibataire et habite avec ma mère qui est veuve. — J'ai une bonne instruction générale : Athénée, Institut Agricole de Gembloux, Académie des Beaux-Arts de Bruxelles (5 années, avec différents distinctions dans des cours tels que l'Histoire

de l'Art, Histoire du Costume, etc... j'ai possédé de plus le diplôme officiel de bibliothécaire, obtenu avec grande distinction en octobre dernier, lors des épreuves organisées à l'Université de Liège.

Je connais enfin d'une façon toute particulière la steno-dactylographie, la photographie et la cinématographie scientifiques (reproductions des documents, projections lumineuses), les différents systèmes de classement sur fiches, et j'ai de bonnes notions d'illustration, d'imprimerie, de reliure et d'édition.

La Co. Kodak, à laquelle je n'ai pas encore signalé mon intention de la quitter, me fournirait certainement les meilleures références, et je pourrais de plus me recommander de différentes personnalités avec lesquelles j'ai eu en rapport direct.

Avant de commencer des démarches ou de faire une demande officielle, je vous aurais donc été infiniment reconnaissant, Monsieur le Conservateur, de bien vouloir examiner mon cas et

de me donner éventuellement quelques directives. — Si vous le jugez utile, je serais heureux de pouvoir vous préciser rapidement de vive voix ce que je viens d'essayer de vous proposer par lettre.

Quoi qu'il en soit, je vous remercie d'avance, très sincèrement, de ce que vous voudrez bien faire pour moi.

En attendant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conservateur, l'assurance de ma haute considération.

Paul-Janson

11. Rue Paul-Janson
Lacken.